

Charte du sous-traitant d'Ordoclic

Ordoclic propose par le biais de la présente charte un questions/réponses clair et explicatif pour permettre à chacun de comprendre ce que Ordoclic traite comme données personnelles.

Ordoclic a été créée par un médecin généraliste qui a transmis l'essentiel de ses valeurs et de son éthique professionnelle à son entreprise. Ainsi, outre la satisfaction des utilisateurs et l'envie de toujours bien faire, les valeurs les plus fondamentales d'Ordoclic sont la protection et la sécurité des données de santé, la transparence, et le respect des règles éthiques et déontologiques notamment la préservation du secret médical.

Qu'est-ce qu'un sous-traitant ?

Au sens de la réglementation applicable sur les données, un « sous-traitant » est une entreprise qui traite des données à caractère personnel pour le compte de quelqu'un d'autre que l'on appelle « responsable du traitement » (il peut s'agir d'un professionnel de santé, d'une clinique, d'un organisme...), dans le cadre d'un service ou d'une prestation.

Le sous-traitant n'est pas décisionnaire des finalités (objectifs d'un traitement) ni des moyens (comment mettre en œuvre ce traitement) des traitements mis en œuvre sur les données personnelles. Il doit agir conformément aux instructions du responsable du traitement et à ses directives.

Un sous-traitant demeure toutefois responsable de garantir la sécurité des données personnelles qui lui sont confiées ; d'assister le responsable du traitement dans les cas prévus par la loi, de l'alerter et de le conseiller au mieux ; de prendre en compte les principes de la protection des données par défaut et dès la conception ; et d'assurer une transparence dans le traitement mis en place.

Quelques exemples pour mieux comprendre

Exemple n°1 : votre médecin généraliste vous reçoit dans son cabinet pour une consultation, c'est donc lui qui est directement en charge de vous ausculter, d'établir un diagnostic et donc du traitement de vos données de santé. Pour rédiger votre ordonnance, votre médecin peut être amené à ouvrir un logiciel en ligne et rédiger votre prescription sur son ordinateur. Dans ces cas-là, l'éditeur du logiciel sera très probablement considéré comme étant le sous-traitant de votre médecin généraliste agissant lui en qualité de responsable du traitement.

Exemple n°2 : votre cardiologue rencontre un problème sur le serveur sur lequel il stocke vos données. Il fait appel à un prestataire informatique pour l'aider à résoudre le problème. Le prestataire informatique, sur les recommandations de votre cardiologue, devra probablement accéder à certaines de vos données pour réparer le bug ou résoudre l'anomalie rencontrée. Dans ces cas-là, le prestataire informatique sera très probablement considéré comme étant le sous-traitant, de votre cardiologue agissant lui en qualité de responsable du traitement.

Exemple n°3 : vous souhaitez prendre rendez-vous avec votre ophtalmologue, par le biais d'une plateforme en ligne de prise de rendez-vous. L'entreprise qui fournit et édite la plateforme en ligne de prise de rendez-vous propose à votre médecin une solution pour gérer son agenda, et pour permettre à ses patients de prendre rendez-vous par eux-mêmes. Dans ces cas-là, l'éditeur du logiciel de prise de rendez-vous sera très probablement le sous-traitant de votre médecin généraliste.

Quand est-ce que le sous-traitant devient responsable du traitement ? Comment savoir où est la frontière ?

Le sous-traitant devient responsable du traitement à partir du moment où il traite les données qui lui sont confiées pour son propre compte, en dehors de tout service ou prestation.

En d'autres termes, à partir du moment où un sous-traitant commence à traiter les données qui lui sont confiées pour son propre compte, il ne sera plus considéré comme un simple sous-traitant de données personnelles mais bien comme un responsable du traitement.

Par exemple, si le prestataire informatique de votre cardiologue effectue des analyses sur les données du serveur pour sa propre entreprise, ou encore si la plateforme d'agenda et de prise de rendez-vous collecte vos motifs de consultation pour en déduire une pathologie et vous proposer des services associés, ou encore si l'éditeur du logiciel en ligne utilisé par votre médecin généraliste consulte les données de votre prescription sans l'accord de ce dernier.

L'entreprise Ordoclic est-elle sous-traitante des données qu'un professionnel de santé dépose ou utilise sur la plateforme en ligne Ordoclic, ou des données que les patients renseignent à leurs professionnels de santé ?

S'agissant des données de santé : Oui, Ordoclic est sous-traitant.

Cela veut dire que Ordoclic ne traite pas les données de santé des patients pour son propre compte. Ordoclic ne connaît en aucun cas la pathologie, le poids, la taille, le traitement, le contenu d'une ordonnance d'un patient ou tout autre information médicale qu'un professionnel de santé dépose sur Ordoclic, ou qu'un patient renseigne à son médecin.

*Ordoclic a été conçu par un médecin généraliste très sensibilisé à la protection des données de santé, au respect des règles déontologiques et notamment à la **protection du secret médical**.*

Ordoclic a été dès sa conception, créée dans le respect de l'éthique médicale et des règles sur la protection des données. Il n'a donc jamais été question qu'Ordoclic qui est une entreprise privée, puisse traiter pour son compte les données de santé des patients. Ordoclic ne fait que proposer des services en ligne aux professionnels de santé pour les aider à optimiser le parcours de soin de leurs patients et à fluidifier leurs échanges.

S'agissant des données personnelles qui ne sont pas des données de santé : Non, Ordoclic peut agir en qualité de responsable du traitement.

En ce qui concerne les données personnelles qui ne sont pas des données de santé (les données non sensibles en d'autres termes, nous pouvons les appeler « données administratives »), Ordoclic peut agir en qualité de responsable du traitement. Ainsi, Ordoclic peut connaître le nom, prénom, email, numéro de téléphone, date de naissance d'un patient disposant d'un compte Ordoclic, pour notamment permettre d'assurer le maintien de son compte et la gestion administrative de ce dernier, d'envoyer des newsletters, de répondre à ses demandes etc.

Le Professionnel de santé est également responsable du traitement des données administratives de ses patients.

Pour connaître plus précisément les traitements de données personnelles qu'Ordoclic met en œuvre pour son propre compte, nous vous invitons à consulter nos politiques de confidentialité.

A quoi Ordoclic s'engage lorsqu'elle agit en qualité de sous-traitant ?

Lorsqu'elle agit en qualité de sous-traitant, Ordoclic s'engage notamment à :

- Agir sur la base des instructions du professionnel de santé, du centre de santé, ou autre ;
- Ne recruter que des sous-traitants qui présentent des garanties suffisantes pour assurer que la sécurité des données et un traitement conforme ;
- Détruire, et / ou restituer, au choix du responsable du traitement, les données qui lui sont confiées ;
- Garantir la confidentialité des données ;
- Veillez à ce que son personnel habilité, et les destinataires autorisés par lui s'engage à respecter un engagement de confidentialité et aient reçu la formation nécessaire en matière de protection des données à caractère personnel ;
- Communiquer au responsable du traitement, toute violation de données à caractère personnel dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance. Cette notification est accompagnée de toute documentation nécessaire afin de permettre au responsable du traitement, si nécessaire, de notifier cette violation à la CNIL conformément aux dispositions des Articles 33 et 34 du RGPD ;
- Assister le responsable du traitement, dans la mesure du possible, dans la réponse à apporter aux personnes concernées désireuses d'exercer les droits dont elles disposent et assister le responsable du traitement dans la mesure du possible dans la

réalisation de son étude d'impact sur la vie privée éventuelle conformément aux dispositions des Articles 28 et 35 du RGPD ;

- Appliquer le principe de protection des données à caractère personnel dès l'origine et par défaut pour ses outils, process, produits, et services ;
- Tenir un registre des activités de traitement réalisées pour le compte du responsable du traitement, conformément aux dispositions de l'Article 30 du RGPD
- Permettre la réalisation d'audits dans la limite des stipulations prévues aux Conditions

Quelles sont les activités de traitement pour lesquelles Ordoclic agit en qualité de sous-traitant ?

Ordoclic agit en qualité de sous-traitant pour les services proposés aux professionnels de santé et à leurs patients listés ci-après. Les données traitées sont communiquées à titre indicatif et dépendent des informations communiquées sur la plateforme Ordoclic par chaque professionnel de santé agissant en qualité de responsable du traitement ou mentionnées par leur patient pour la parfaite information de leur professionnel de santé.

Services communs disponibles à l'ensemble des Professionnels de santé

La fourniture d'un outil de messagerie en ligne sécurisée

Caractéristiques du service proposé

- Ce service permet aux professionnels de santé de disposer d'une messagerie en ligne professionnelle instantanée et sécurisée afin de leur permettre d'échanger entre confrères sur les problématiques qui sont les leurs
- Le service permet également la possibilité de partager des documents médicaux ou non entre professionnels de santé et d'y accéder ainsi que la création de salons de discussions.
- Ordoclic assure l'envoi et la transmission des informations pour le compte du professionnel de santé
- L'ensemble des données de santé et informations médicales communiquées sont hébergées auprès d'un hébergeur HDS.

Données traitées pour le compte du professionnel de santé

Les données médicales échangées par les professionnels de santé sur l'outil de messagerie, les données nécessaires au maintien du service (logs)

La fourniture et le maintien d'un outil de gestion d'agenda en ligne et de prise de rendez-vous en ligne

Caractéristiques du service proposé	Données traitées pour le compte du professionnel de santé
<ul style="list-style-type: none">- Ce service permet aux patients de prendre rendez-vous avec leur praticiens habituels directement en ligne en précisant leurs motifs de consultations et en pouvant donner des consignes personnalisées à leur praticien.- Le service permet également au praticien de garder la main sur le contrôle sur les demandes urgentes, et à leurs patients de signaler une demande urgente de prise de rendez-vous.- Ordoclic gère pour les professionnels de santé et leurs patients la communication, la notification des patients s'agissant des confirmations, la notification des déplacements et annulation des rendez-vous par SMS, email et notification push.- Ordoclic assure l'envoi et la transmission des informations pour le compte du professionnel de santé- L'ensemble des données de santé et informations médicales communiquées sont hébergées auprès d'un hébergeur HDS.	<p>Information du patient (Identité et identification du patient, administrative, coordonnées de contact, médicales) spécialité du praticien, date et lieu du rendez-vous, motifs de rendez-vous, des demandes, informations, consignes personnalisées, communications, statut du rendez-vous, identifiant</p> <p>Les informations communiquées par le professionnel de santé, les données nécessaires au maintien du service (logs)</p>

La fourniture d'un service de référencement Google en ligne

Caractéristiques du service proposé	Données traitées pour le compte du professionnel de santé
<ul style="list-style-type: none">- Ce service permet aux professionnels de santé de bénéficier d'une page publique référencée sur Google pour leur permettre de bénéficier d'une meilleure visibilité sur Google et d'apparaître en haut des recherches des patients.- Ce service peut également comprendre l'ajout de mots clés, l'amélioration du référencement naturel, la possibilité d'ajouter des indications comme une page pour la prise de rendez-vous, la tarification, les horaires d'ouverture etc.	<p>Les informations communiquées par le professionnel de santé</p>

La fourniture du service de création et d'activation du compte patient

Caractéristiques du service proposé	Données traitées pour le compte du professionnel de santé
<ul style="list-style-type: none">- Ce service permet aux professionnels de santé de créer un accès à leur patient à leur dossier médical. Ordoclic permet donc au praticien de créer un accès au patient, et de permettre à ce dernier de l'activer.- Le patient peut accéder à ses données et à ses documents quand il le souhaite, au moment où il le souhaite.	<p>Les données du compte s'y trouvant, Information du patient (Identité et identification du patient, administrative, coordonnées de contact, médicales), numéro de sécurité sociale, identifiant, les données nécessaires au maintien du service (logs)</p>

- Le patient dispose d'un droit d'accès en temps réel à ses données à partir du moment où son praticien lui a ouvert un accès à son compte. Au travers de son espace personnel, le patient est libre de renseigner des informations complémentaires, de les modifier et/ou de les supprimer mais ne peut pas modifier ou supprimer de lui-même les informations renseignées par son professionnel de santé.
- Ordoclic se chargera d'adresser l'email ou le sms relatif à la création et à l'activation du compte du patient et de permettre un accès à son compte au patient
- Ordoclic assure l'envoi et la transmission des informations pour le compte du professionnel de santé
- L'ensemble des données de santé, informations médicales et ordonnances sont hébergées auprès d'un hébergeur HDS.

Pour les praticiens libéraux

La fourniture et le maintien du service e-prescription

Caractéristiques du service proposé

- Ce service permet au praticien de prescrire en ligne depuis un mobile, une tablette ou un ordinateur et de signer son ordonnance et ses documents médicaux électroniquement. Le praticien peut soit rédiger une ordonnance sur son logiciel habituel soit la rédiger en ligne directement depuis le logiciel e-prescription, puis la signer électroniquement pour en faire une e-ordonnance.
- Le patient sera notifié par son médecin du dépôt d'une e-ordonnance sur son espace, et pourra retrouver ses ordonnances et ses documents dématérialisés directement sur son espace personnel Ordoclic, créé par son médecin.
- Les professionnels de santé faisant partie du cercle médical du patient pourront accéder aux informations nécessaires pour le suivi et la prise en charge du patient (le patient restant maître des accès qu'il confère en vertu du principe du libre choix du patient), modifier certaines informations, et conférer un statut aux ordonnances délivrées. Le destinataire d'une e-ordonnance pourra scanner le QR Code de cette dernière ou renseigner manuellement le code de partage.
- Le service propose également un outil d'imprimante virtuelle qui permet de lire les cartes

Données traitées pour le compte du professionnel de santé

Les informations transmises au travers du service e-prescription, l'ordonnance électronique, la signature du médecin, les informations relatives au patient (administratives, coordonnées de contact, médicale), le destinataire de l'ordonnance, le statut de l'ordonnance, le QR code de l'ordonnance ou son code court, identifiant, numéro de sécurité sociale, les données nécessaires au maintien du service (logs)

vitales et cartes CPS et de capter le document émis par le logiciel du médecin afin de lui permettre de le dématérialiser.

- Ordoclic assure l'envoi et la transmission des informations pour le compte du professionnel de santé
- L'ensemble des données de santé, informations médicales et ordonnances sont hébergées auprès d'un hébergeur HDS.

La fourniture et le maintien du service de signature électronique médicale

Caractéristiques du service proposé

- Ce service permet de dématérialiser et de signer des documents médicaux, e-ordonnances, e-consentements, devis et factures. Il permet également au praticien d'archiver ses preuves électroniques.
- Chaque praticien peut soumettre des documents (notamment des consentements médicaux) à faire signer par leurs patients électroniquement. Le praticien déclenchera les demandes de signatures à ses patients soit par email, soit par sms et sera informé en temps réel de la signature par ses patients des documents et e-consentements demandés. Le patient sera instantanément notifié d'une demande de signature par son professionnel de santé. Le praticien redevra la preuve de la signature téléchargeable, avec l'heure de cette dernière.
- Les professionnels de santé faisant partie du cercle médical du patient pourront accéder aux informations nécessaires pour le suivi et la prise en charge du patient (le patient restant maître des accès qu'il confère en vertu du principe du libre choix du patient), modifier certaines informations, et conférer un statut aux ordonnances délivrées
- Ordoclic assure l'envoi et la transmission des informations pour le compte du professionnel de santé
- Ordoclic archivera et conservera la traçabilité des signatures recueillies auprès d'un hébergeur HDS

Données traitées pour le compte du professionnel de santé

Les documents médicaux, les e-ordonnances, les e-consentement, les devis, les factures, les informations relatives au patient (administratives, coordonnées de contact, médicales), les destinataires, le statut des ordonnances, identifiant, les données nécessaires au maintien du service (logs)

La fourniture et le maintien du service de gestion des formulaires en ligne

Caractéristiques du service proposé

- Ce service permet au praticien de créer sa propre banque de formulaires médicaux en ligne. Il pourra transmettre un formulaire à un patient qui sera

Données traitées pour le compte du professionnel de santé

Les informations communiquées dans les formulaires, information du patient (Identité

<p>invité à le compléter puis à le signer électroniquement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La transmission du formulaire au patient, la réception des informations par le professionnel de santé, le stockage et l'archivage sont assurés par Ordoclic dans le cadre de cette prestation. - Ordoclic assure l'envoi et la transmission des informations pour le compte du professionnel de santé - L'ensemble des données de santé, informations médicales et ordonnances sont hébergées auprès d'un hébergeur HDS. 	<p>et identification du patient, administrative, coordonnées de contact, médicales), données nécessaires au maintien du service (logs)</p>
--	--

La fourniture et le maintien du logiciel de téléconsultation

<p>Caractéristiques du service proposé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce service permet aux professionnels de santé de proposer à leurs patients un service de téléconsultation, afin d'effectuer la consultation médicale à distance dans le respect des dispositions légales applicables - Le service permet au médecin de créer le compte de son patient en ligne avant la téléconsultation et permet aux patients d'attendre dans une salle d'attente virtuelle que leur médecin soit disponible. Le médecin peut également voir la liste des patients qui attendent dans la salle d'attente virtuelle. - Le professionnel de santé bénéficie d'une page profil référencée permettant de prendre rendez-vous avec lui. - A l'issue de la téléconsultation, le médecin sera libre d'effectuer une e-ordonnance sécurisée et pourra faire payer la consultation en ligne par le biais d'un outil de paiement intégré. - Ordoclic assure l'envoi et la transmission des informations pour le compte du professionnel de santé - Ordoclic proposera le service de paiement approprié - L'ensemble des données de santé, informations médicales et ordonnances sont hébergées auprès d'un hébergeur HDS. 	<p>Données traitées pour le compte du professionnel de santé</p> <p>Les informations communiquées par le patient en amont du rendez-vous, Information du patient (Identité et identification du patient, administrative, coordonnées de contact, médicales), informations de paiement, historique des rendez-vous en téléconsultation, le numéro de sécurité sociale, identifiant données nécessaires au maintien du service (logs)</p>
---	--

La facturation SESAM Vitale en ligne (partenariat avec Olaqin)

<p>Caractéristiques du service proposé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce service de facturation SESAM Vitale est possible par le biais de l'utilisation d'un lecteur connecté de manière à permettre aux professionnels de santé utilisateurs de procéder à la facturation au moment de leur choix 	<p>Données traitées pour le compte du professionnel de santé</p> <p>Les informations nécessaires pour la facturation SESAM Vitale, données nécessaires au maintien du service (logs)</p>
--	---

- Ce service permet aux utilisateurs de réaliser leurs feuilles de soin électroniques sur mobile ou sur tablette en mode saas
- Ordoclic assure l'envoi et la transmission des informations pour le compte du professionnel de santé
- L'ensemble des données de santé, informations médicales et ordonnances sont hébergées auprès d'un hébergeur HDS.

Pour les pharmaciens

La fourniture et le maintien du service de rappels de renouvellements

Caractéristiques du service proposé

- Ce service permet aux pharmaciens de bénéficier d'un module leur permettant de programmer des rappels de renouvellements d'ordonnances par SMS ou par emails à envoyer automatiquement aux patients qui l'acceptent pour leurs ordonnances renouvelables. Le pharmacien pourra ainsi renseigner le nombre de renouvellements et la fréquence des renouvellements.
- Chaque pharmacien pourra déclencher une alerte à destination du patient concerné quelques jours avant la date du renouvellement pour permettre à ce dernier de venir récupérer le contenu de son ordonnance auprès de sa pharmacie
- Le patient sera libre d'indiquer à la pharmacie émettrice s'il souhaite venir récupérer sa commande dans cette pharmacie et s'il souhaite récupérer tout ou partie de son ordonnance
- Ordoclic se chargera d'adresser les alertes et notification par email ou sms directement au destinataire, l'action étant déclenchée par le professionnel de santé
- Ordoclic assure l'envoi et la transmission des informations pour le compte du professionnel de santé
- L'ensemble des données de santé, informations médicales et ordonnances sont hébergées auprès d'un hébergeur HDS.

Données traitées pour le compte du professionnel de santé

Caractéristiques du renouvellement (contenu, fréquence, nombre), ordonnances, Information du patient (Identité et identification du patient, administrative, coordonnées de contact, médicales), données nécessaires au maintien du service (logs)

La fourniture et le maintien du service de *click and collect*

Caractéristiques du service proposé

Données traitées pour le compte du professionnel de santé

<ul style="list-style-type: none"> - Ce service permet aux patients de rechercher un destinataire (un pharmacien à et de lui attribuer une ordonnance afin que celle-ci soit préparée en amont - Le professionnel de santé prescripteur à l'origine de l'ordonnance peut également – après avoir recueilli l'accord et l'indication préalable du patient – attribuer l'ordonnance à la pharmacie du choix du patient - Le pharmacien dispose ainsi d'une liste d'ordonnances qui lui ont été attribuées dans le cadre du service de click and collect, il pourra ainsi indiquer au patient s'il accepte ou non la prise en charge et la préparation de sa commande. - Ordoclic assurera pour le pharmacien la notification du patient afin que ce dernier connaisse la date et l'heure à laquelle le patient pourra venir récupérer sa commande - Le patient étant libre d'annuler sa commande à tout moment, Ordoclic se chargera de notifier au pharmacien ladite information relative à l'annulation - Ordoclic assure l'envoi et la transmission des informations pour le compte du professionnel de santé - L'ensemble des données et informations médicales sont hébergées auprès d'un hébergeur HDS 	<p>Ordonnance, préparation de la commande, destinataire, statut de la commande, date et heure de récupération de la commande, Information du patient (Identité et identification du patient, administrative, coordonnées de contact, médicales), Données nécessaires au maintien du service (logs)</p>
---	--

La fourniture et le maintien du service de télésoin

<p style="text-align: center;">Caractéristiques du service proposé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce service permet aux pharmaciens de proposer à leurs patients des entretiens pharmaceutiques pour des bilans de médications ou des conseils à distance et de gérer les rendez-vous des patients et permet également au pharmacien de gérer son planning avec ses employés - Ce service permet aux Pharmaciens de paramétrer les entretiens de télésoin comme ils le souhaitent, avec notamment une salle d'attente virtuelle - A l'issue du télésoin, le pharmacien pourra faire payer la consultation en ligne par le biais d'un outil de paiement intégré - Ordoclic assure l'envoi et la transmission des informations pour le compte du professionnel de santé - Ordoclic proposera le service de paiement approprié - L'ensemble des données et informations médicales sont hébergées auprès d'un hébergeur HDS 	<p style="text-align: center;">Données traitées pour le compte du professionnel de santé</p> <p>Les informations communiquées par le patient en amont du rendez-vous, Information du patient (Identité et identification du patient, administrative, coordonnées de contact, médicales), gestion des informations de paiement, l'historique des rendez-vous en télésoin, le numéro de sécurité sociale, identifiant, données nécessaires au maintien du service (logs)</p>
--	---

La fourniture et le maintien du service d'accès aux e-ordonnances sécurisées (*Ordodirect*)

<p>Caractéristiques du service proposé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce service permet aux pharmaciens de récupérer les ordonnances sécurisées concernant un patient, émises par un prescripteur à condition que le patient ait conféré les droits d'accès à la pharmacie de son choix. - Le pharmacien peut accéder au contenu de l'ordonnance pour la délivrance soit par le biais du QR Code de l'ordonnance soumis par le patient, soit par le biais du code sous le datamatrix. Il peut notamment y accéder par le service Ordodirect, développé par Ordoclic à cet effet. - Ordoclic assure l'envoi et la transmission des informations pour le compte du professionnel de santé - L'ensemble des données et informations médicales sont hébergées auprès d'un hébergeur HDS 	<p>Données traitées pour le compte du professionnel de santé</p> <p>Information du patient (Identité et identification du patient, administrative, coordonnées de contact, médicales), ordonnances, destinataires, QR code et code court des ordonnances, numéro de sécurité sociale, identifiant, données nécessaires au maintien du service (logs)</p>
<p>La fourniture et le maintien des services en lien avec les parcours digitaux tests antigéniques et la vaccination en officine / <u>Services mis à disposition dans le cadre de la lutte contre le COVID-19</u></p>	
<p>Caractéristiques des services proposés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ces services permettent aux pharmaciens de simplifier et d'automatiser les tâches administratives autour des tests antigéniques et des protocoles de vaccinations dans le cadre de la lutte contre le Covid-19. - Ordoclic propose la fourniture de trois services distincts à destination des pharmaciens et de leurs patients dans le cadre de la lutte contre le Covid-10. - Ordoclic se charge de l'envoi et de la transmission des informations pour le compte du professionnel de santé - L'ensemble des données et informations médicales sont hébergées auprès d'un hébergeur HDS <p>1) Un service relatif à la gestion de la vaccination en officine – ce service comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fourniture et le maintien d'un outil de gestion d'agenda en ligne et de prise de rendez-vous en ligne ; - La gestion du planning RH interne à l'officine ; - La gestion du service de référencement Google en ligne ; - La gestion du parcours vaccination avec fourniture et mise à disposition de formulaires (questionnaire d'orientation, formulaire digital de pré-enregistrement attaché au RDV, et formulaire digital de pré-enregistrement disponible sur place, dotés d'un QR Code) au 	<p>Données traitées pour le compte du professionnel de santé</p> <p>Informations contenues dans les formulaires à savoir : information du patient (Identité et identification du patient, date de naissance, numéro de sécurité sociale, symptômes Covid, type de résidence, séjour à l'étranger récent et lieu du séjour, nom du médecin), e-consentement du patient, e-certificat</p> <p>Informations sur le rendez-vous (prise du rendez-vous, date et lieu du rendez-vous, motifs de rendez-vous, information personnalisée, statut du rendez-vous),</p> <p>Informations éventuelles communiquées par le professionnel de santé, les données nécessaires au maintien du service (logs)</p>

<p>patient de l'officine qui devra le compléter, puis transmission immédiate des informations dûment complétées à la pharmacie ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise à disposition d'un service de signature électronique de e-consentement ; - La gestion des plages liées aux doses et injections ; - L'envoi automatisé au SI-DEP / SI-VAC ; - La gestion de la mise à disposition du e-résultat au Patient signé électroniquement ainsi que des documents éventuels ; - La mise à disposition d'un e-certificat Covid-19 pour voyager et enrichissement du passeport vaccinal norme UE ; - Le référencement sur le portail Covid-pharma. <p>2) Un service relatif à la gestion des tests antigéniques en officine – ce service comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fourniture et le maintien d'un outil de gestion d'agenda en ligne et de prise de rendez-vous en ligne ; - La gestion du planning RH interne à l'officine ; - La gestion du service de référencement Google en ligne ; - La gestion du parcours tests antigéniques avec fourniture et mise à disposition de formulaires (questionnaire, formulaire digital de pré-enregistrement attaché au RDV, et formulaire digital de pré-enregistrement disponible sur place, dotés d'un QR Code) au patient de l'officine qui devra le compléter, puis transmission immédiate des informations dûment complétées à la pharmacie ; - La mise à disposition d'un service de signature électronique de e-consentement - L'envoi automatisé au SI-DEP / SI-VAC ; - La gestion de la mise à disposition du e-résultat au Patient signé électroniquement ainsi que des documents éventuels ; - La mise à disposition d'un e-certificat Covid-19 pour voyager et enrichissement du passeport vaccinal norme UE et la gestion de l'envoi de documents ; - Le référencement sur le portail Covid-pharma <p>3) Un service comprenant la gestion de la vaccination en officine <u>et</u> la gestion des tests antigéniques</p>	
Pour les Industriels, Établissements et CPTS	
Les services proposés	Données traitées pour le compte du professionnel de santé

<p>Ordoclic offre la possibilité aux industriels, établissements et CPTS d'enrichir ou de créer leur plateforme de service actuelle avec les différentes briques de services d'Ordoclic.</p> <p>Ordoclic est en mesure d'offrir l'accès à ses services en marque blanche, avec les logos, couleurs et communication personnalisées de l'Industriel ou CPTS ou directement par API.</p> <p>La mise à disposition de ces briques de services fera l'objet d'un contrat spécifique précisant les services commandés, et comportant les modalités de la sous-traitance de données à caractère personnel.</p> <p>S'agissant du cas spécifique des établissements, Ordoclic est en mesure de proposer la fourniture d'un outil de gestion d'Agenda en ligne partagé, permettant aux Professionnels de santé d'accéder à des fonctionnalités additionnelles comme la création d'un mini site web pour l'Établissement en question, l'accès aux agendas des confrères avec gestion des droits d'accès intégrés, l'accès à un outil de messagerie interne sécurisée, la gestion d'un répertoire patient partagé ainsi que la gestion des multisalles.</p>	<p>Les données traitées par Ordoclic pour le compte du professionnel de santé dépendent du service souscrit par l'industriel, l'établissement et la CPTS.</p> <p>Tous les contrats font l'objet d'une annexe relative au traitement des données à caractère personnel qui détaille les droits, obligations, du sous-traitant et du responsable du traitement, les données sous-traitées, finalités de traitement, durées de conservation, etc.</p>
---	--

Bien entendu, toutes les données de santé sont hébergées en France auprès d'un hébergeur des données de santé (Claranet).

Le patient retrouve ses ordonnances et documents dématérialisés directement sur son espace personnel créé par son médecin. Il y accède depuis son ordinateur ou smartphone. Les patients restent entièrement maîtres de leurs données et de leur parcours de soin.